

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITE

Le Mot du Maire :



Mesdames, Messieurs, habitants de Lay

Voici le dernier bulletin municipal de l'équipe élue en 2014.

En effet, les 15 et 22 mars, vous serez invités à élire une nouvelle équipe.

Avec huit de mes adjoints et conseillers, je serai candidat à un nouveau mandat.

Durant ces 6 dernières années, les taux des différentes taxes locales sont restés inchangés. Les ajustements de la valeur locative sont les seuls critères ayant pu faire évoluer votre contribution.

De nombreuses réalisations ont été menées à bien :

- ✚ L'embellissement du bourg mais aussi la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été de gros chantiers.
- ✚ La construction du local associatif de la Forest
- ✚ L'installation d'un City stade et d'une table de ping-pong

LAY.

2020

- ✚ La mise en place d'un escalier de secours à l'école permettant l'utilisation du premier étage
- ✚ La réfection des salles de classe et du conseil réalisée par nos employés communaux
- ✚ La réhabilitation de l'étage au-dessus de la bibliothèque avec une salle de répétition pour le théâtre et l'École de musique ; et un studio d'enregistrement
- ✚ L'aide au bar associatif
- ✚ La réouverture de la boucherie-charcuterie traiteur

Lay est un village attrayant, sympathique, dynamique et l'école avec sa centaine d'enfants en est le parfait exemple.

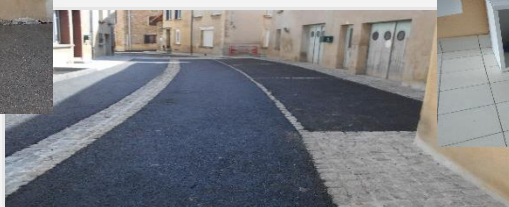
Bienvenue à Raphaëlle qui a ouvert son salon de coiffure. Nous lui souhaitons une belle réussite. Désormais, Lay compte 4 commerces.

Il est encore temps pour moi de vous présenter tous mes vœux pour cette année 2020 : santé, bonheur et la réalisation de tous vos souhaits

Nous sommes fiers de notre territoire rural et nous voulons continuer à préserver cette proximité des uns envers les autres.

Bien à vous.

Jean-Marc GIRAUD



Les travaux réalisés durant l'année...

City Stade

La construction de cet équipement sur le terrain de la Forest, est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes un équipement sportif de qualité, ouvert à tous et en accès libre. Son installation a entièrement été gérée par nos agents techniques que nous tenons à remercier pour leur implication.

Ce city stade, de par sa fonctionnalité, permettra aux jeunes et moins jeunes, entre amis, en famille, entre copains ; de pratiquer divers sports collectifs tels que le football, le basket ou encore le hand-ball ainsi que du ping-pong,

Bref, le city stade est amené à être plus qu'une simple structure sportive : un outil qui permet au travers du sport de participer, voire de créer le lien social, se retrouver entre amis, discuter ou lier connaissance. Cette construction, c'est aussi l'établissement d'un nouveau lieu de vie au sein de la commune. Et nous nous en réjouissons !

Pour son bon fonctionnement et pour le bien de tous, il y a néanmoins quelques règles élémentaires à respecter :

- Il est strictement interdit : de manger, boire ou fumer, de déposer des déchets ailleurs que dans les corbeilles prévues à cet effet, de grimper sur la structure et sur les palissades, de s'agripper aux panneaux de basket et filets de protection et rambardes.
- Il est demandé aux utilisateurs de respecter la tranquillité des riverains, notamment en arrivant ou en partant avec leurs véhicules. (pas de bruit après 22 heures)
- Il est strictement interdit d'introduire au sein du City stade tout objet étranger à la pratique d'un sport.
- Les utilisateurs feront preuve de fairplay et s'interdisent les insultes, les mauvais gestes et les gestes dangereux.

L'accès du terrain est libre, ce qui implique une entente entre les usagers. Merci de respecter les plus jeunes et de leur laisser la possibilité de profiter des installations



VOIRIE

Cette année encore, une attention toute particulière a été apportée pour l'embellissement de notre village avec la plantation de nombreux végétaux en pied de façades et le fleurissement de tous les massifs, qui chaque année, apportent gaieté et une image nouvelle, grâce aux talents de nos employés communaux.

Malgré le temps passé au sein du village, un suivi régulier est apporté aux chemins ruraux :

Après un orage où de la terre peut recouvrir la chaussée ;

Suite à un vent violent, des branches jonchent le sol et peuvent être un danger pour les usagers ;

Pendant l'hiver un salage est effectué sur des chemins difficiles après une chute de neige ou de forte gelée.

Au cours des six dernières années, des travaux importants ont été effectués en renouvelant le revêtement avec de l'enrobé à chaud sur les chemins abîmés.

- Octobre 2014 : des Combes au Chemin de Pesselet
- Août 2015 : fin de la voirie au lotissement de la Verpillère
Chemin donnant accès aux véhicules à l'intérieur du cimetière
- Juillet 2016 : Chemin de Boutaudy
- 2017-2018 : Travaux réalisés au centre du village
- Octobre 2019 : Chemin du Bret



ÉCOLE

Les sols de l'école ont été remis à neuf !!

Durant l'été, de nouveaux revêtements de sol ont été posés à l'école dans la classe de grande section/CP et la salle d'évolution. Les enfants, à la rentrée, ont pu apprécier leurs jolies couleurs éclatantes, de quoi les motiver pour les apprentissages scolaires et sans oublier qu'il sera plus facile à entretenir pour les personnes qui font le ménage.

Les travaux ont été réalisés par la société Comptoir des Revêtements. Nous les remercions pour leur sérieux, la qualité du travail effectué et le respect des délais.



Ecole Publique Lay & Neaux

À la rentrée 2019, l'école accueillait 99 élèves répartis en 4 classes. Une maternelle PS/MS avec 33 élèves, un GS/CP de 2, un CE1/CE2 de 2 puis un CM1/CM2 de 2 élèves

Cette année, au mois de mai, les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2, soit 44 enfants, sont partis en voyage scolaire à Paris durant trois jours.

Ils ont débuté leur séjour par une visite guidée de l'Île de la Cité, avec Notre Dame de Paris, la Sainte Chapelle et la Conciergerie. Après une nuit reposante, ils ont découvert le Château de Versailles et ont arpenté ses jardins. Ils ont fini leur journée par une mini croisière en bateau-mouche sur la Seine, admirant les monuments de Paris. Le dernier jour, ils ont visité le musée de l'Orangerie et ils se sont rendus l'après-midi à la Cité des enfants au sein de la Cité des Sciences pour assister à des animations et réaliser de nombreuses expériences. Après avoir côtoyé la vie intense urbaine, ils ont repris le chemin du retour, la tête remplie de beaux souvenirs.

Ce voyage a été financé en grande partie par le Sou des Écoles. Des Subventions ont été délivrées par les deux municipalités, Lay et Neaux, ainsi que le Conseil Départemental et l'Union Cantonale. Une participation avait aussi été demandée aux parents.



PROJET : MAISON JACQUETTON

En octobre 2018, la commune a fait l'acquisition de la maison de la famille Jacquetton, dans la Grand Rue, dans le but d'une réhabilitation. Celle-ci comprendra :

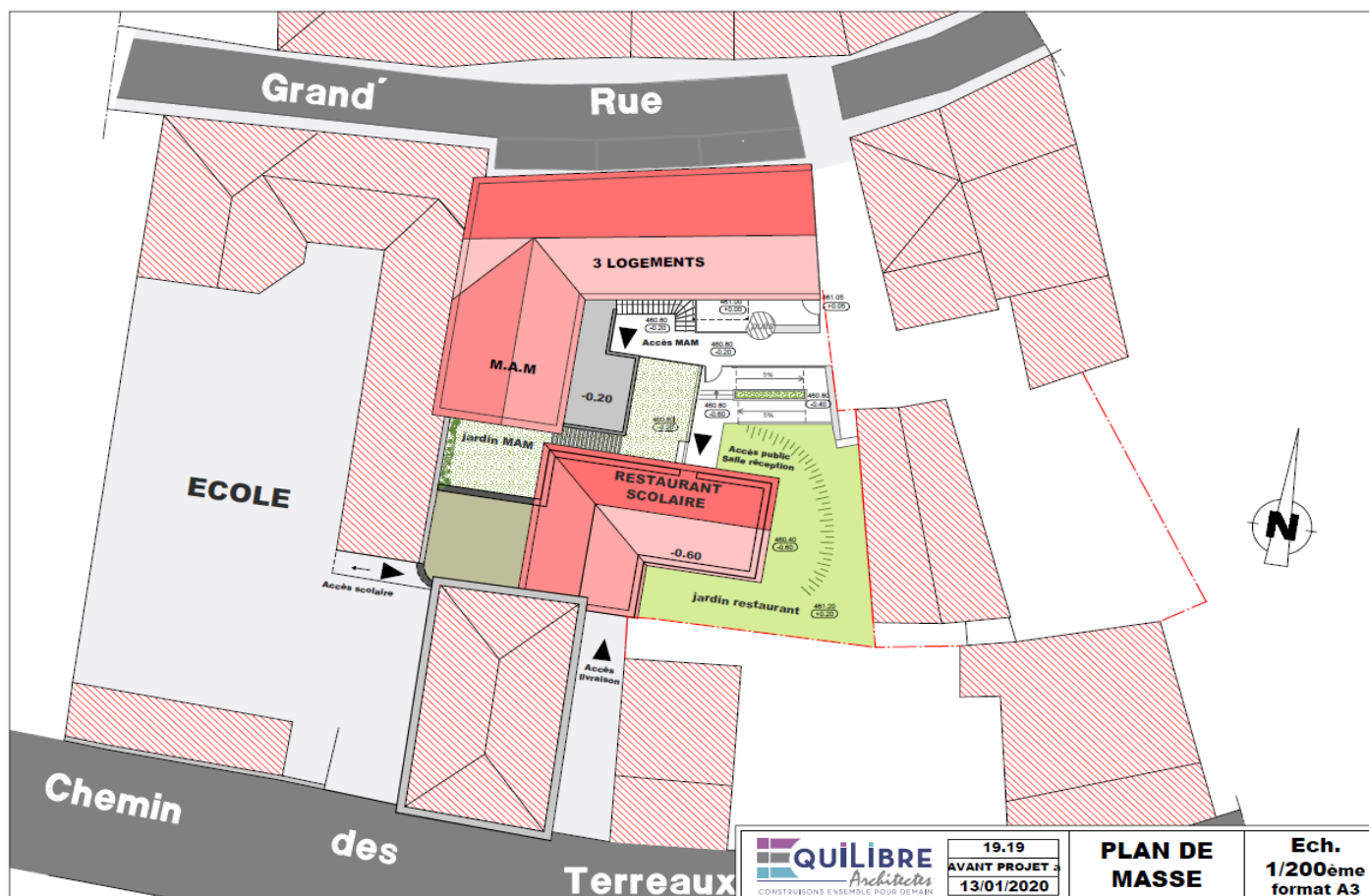
- **une création d'un restaurant scolaire attenant à l'école.** Actuellement, la cantine se trouve dans la salle communale, mais elle devient étroite vu le nombre croissant de repas servis chaque jour. Cette construction permettra la favorisation du temps méridien, temps qui se situe au carrefour de la journée de l'enfant et qui est un des moments les plus complexes.

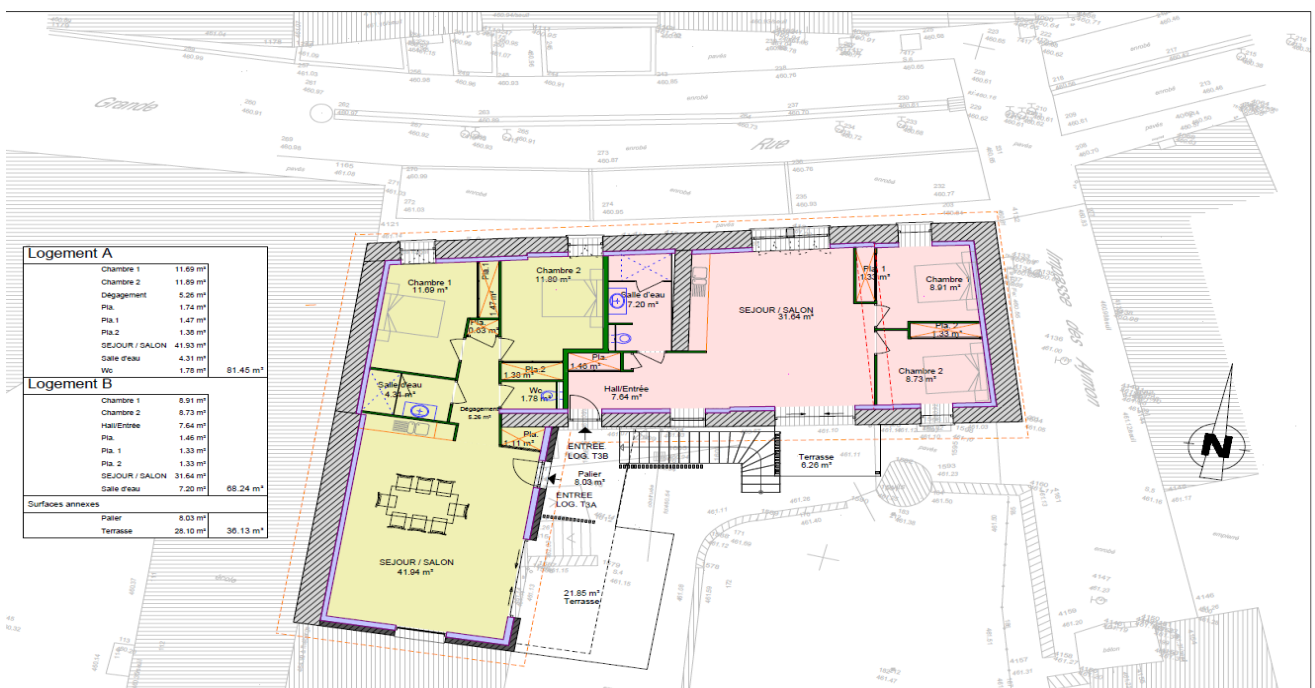
Grâce à la proximité de l'école, à de nouveaux locaux plus adaptés, aux espaces verts bordants, nous valoriseront le bien être de chaque enfant.

- **une maison d'assistantes maternelles (MAM).** Cette maison sera dédiée à l'accueil d'enfants en bas âge par des assistantes maternelles portant un projet éducatif et une orientation pédagogique en commun.

- **de trois logements en location :** deux T3 et un studio aménagé pour personne à mobilité réduite.

Voici les différents plans qui ont été retenus :





Retraite Dominique



Dominique Carado, employée communale, a pris sa retraite fin août. Dominique était employée sur la commune de Lay depuis 1994.

Les premières années, elle effectuait l'entretien des locaux et à partir de 2006, d'autres missions lui avaient été confiées : la gestion de la cantine et des garderies périscolaires. Ses vingt-cinq années au service de la commune et indirectement au service des habitants, ont permis d'apprécier ses qualités. Dominique a toujours été d'une efficacité et d'une disponibilité exemplaires. Son caractère courageux et sa personnalité rigoureuse et consciencieuse ainsi que sa discrétion ont fait d'elle une employée sur laquelle on pouvait compter.

Nous lui exprimons notre reconnaissance pour toutes les tâches qu'elle a assumées pendant toutes ces années et nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, entourée de ceux qu'elle aime.

CCAS

Cette année le repas du CCAS s'est déroulé le 6 décembre, quarante-quatre aînés avaient répondu présents pour déguster un repas festif, préparé par traiteur boucher de Lay. L'ambiance était chaleureuse : danses et chants ont remplis l'après-midi.

Les colis ont été confectionnés par les membres du CCAS pour les anciens ne pouvant ou ne désirant pas venir au repas. Les paniers étaient garnis de présents et de petites douceurs ainsi que de créations faits par les enfants lors des temps d'activités périscolaires.



LA VIE À LAY

Raph' à elle et lui

Nous souhaitons la bienvenue à Raphaëlle FOREST qui a ouvert les portes de son salon de coiffure jeudi 16 janvier 2020. Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour que son agenda se remplisse, pour le plus grand plaisir de ces dames... et ces messieurs ! Le salon est ouvert :

- ✚ Le lundi de 8h45 à 18h
- ✚ Le mardi de 8h45 à 19h
- ✚ Le jeudi de 8h45 à 18h
- ✚ Le vendredi de 8h45 à 19h
- ✚ Le samedi de 9h à 16h



LAY'T MOTIV !

Une chose est sûre c'est que les bénévoles du Lay 't motiv n'ont pas chômé. Entre les travaux et le déménagement, les efforts ont été nombreux mais ont payé. La preuve en image.

VIRGIZEN

Virginie, praticienne, bien-être vous accueille dans son salon ambulant Virgizen de Massage & Esthétique pour femme & Homme. Elle vient à Lay **le Jeudi de 17h30 à 20h** (hors vacances scolaires) et également sur demande individuelle. Au programme: massages détente, soins corps, soins visage, mise en beauté, carte spéciale messieurs, ateliers massage (entre enfants, parent/enfant, en couple).



Prise de rendez-vous au 06 40 64 06 01, ou sur www.virgizen.fr, ou via Facebook : Virgizen



ETRE CITOYEN...

... C'est se faire recenser à 16 ans

Le recensement est obligatoire pour tout jeune de nationalité française.

L'inscription se fait en mairie ou sur internet entre la date d'anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Le jeune vient muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou un acte de naissance. A la suite de cette inscription, une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté lui sera envoyée. Sa présence y sera OBLIGATOIRE.

IMPORTANT : l'attestation de recensement est systématiquement demandée pour passer des concours et examens scolaires, pour s'inscrire au permis, etc.



... C'est s'inscrire sur les listes électorales

Depuis 2018, les inscriptions peuvent se faire en ligne et en mairie après le 31 décembre de l'année précédant les élections. Cette année, la date a été fixée au 7 février. Il vous suffit de remplir le document Cerfa correspondant et de joindre un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Pour la Commune de Lay, le nombre de conseillers est de 15.

Le système de panachage est possible et permet de choisir les personnes de façon nominale.

Attention, il faut être candidat pour pouvoir être élu.

Dans le cas d'une liste comportant plus de 15 noms, et si aucun nom n'est rayé, seuls les 15 premiers noms seront retenus.

Le vote par procuration est possible. Vous devez vous rendre en gendarmerie.

- **Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Saint-Symphorien-de Lay:**
Le jeudi de 8h à midi
Le vendredi de 14h à 18h
- **Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Balbigny:**
Tous les jours de 8h à midi et de 14h à 18h



... C'est respecter les autres et les biens...

Pour rappel, le stationnement est INTERDIT dans le Centre-Bourg, sur le Chemin de Ronde, aux Allées et au jardin public.

Il y a un proverbe qui dit : « L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer des petites pierres ». Et si on commençait par les mégots ? Ces petits bouts de cigarettes envahissent notre charmant village à vitesse grand V. Merci donc de les déposer dans les poubelles mises à disposition sur la commune ou tout simplement dans un cendrier (comme devant l'école !).

Les excréments de vos animaux doivent être ramassés et non sillonner.

Les dépôts sauvages de déchets deviennent un problème récurrent. Pourtant, plusieurs points tris sont disponibles sur la Commune et aux alentours et deux déchetteries sont à proximité (Matard et Régný). Nous vous demandons de faire preuve de plus de vigilance et de civisme. **Nos employés communaux ont un planning déjà bien chargé.**



... C'est faire attention à soi et aux autres

Le major de la Gendarmerie de Saint-Symphorien-de-Lay vous adresse ce message :

« Depuis que je suis à la tête de la communauté de brigades, j'entends encore trop souvent que des personnes n'ont pas fait appel à nos services pour « ne pas déranger ».

Hélas, je vois généralement augmenter sensiblement le nombre de cambriolages et les vols en tous genres.

Quelques réflexes et gestes simples peuvent éviter des faits et faire passer le sentiment d'insécurité dans le camp des malfaiteurs.

Pensez à verrouiller vos portes de voitures et de domicile même quand vous êtes chez vous. Ne laissez pas dans vos entrées, vos sacs à main, clés de voitures, téléphones, documents administratifs ou moyens de paiement.

En cas d'absence prolongée, prévenez votre brigade de Gendarmerie (opération tranquillité vacances) ou prévenez des personnes de confiance et faites relever votre courrier.

En règle générale, qui mieux que vous, connaît votre ville, votre quartier, votre rue et vos voisins ? Alors restez vigilants ! Qui mieux que vous peut détecter une situation inhabituelle ? Un comportement inhabituel ? En cas de doute, n'hésitez pas à composer le 17. 24h/24 et 7 jours/7, un opérateur spécialisé de la gendarmerie vous répondra. C'est sa mission, vous ne le dérangerez pas !

Il recueillera toutes les informations que vous communiquerez, évaluera la situation et si nécessaire, fera intervenir une patrouille de Gendarmes.

La Gendarmerie est un service public. Personne ne vous reprochera jamais d'avoir fait appel à nos services. »

LA COPLER voit Jaune !!!

Vous l'aurez remarqué, des poubelles jaunes ont envahi nos rues depuis la fin décembre 2019.

Deux poubelles (une jaune et une noire) ont été mises à disposition de chaque foyer qui avait la place de les stocker.

Pour les autres, ce sera dans une poubelle collective. Pour l'ouvrir, une clé est nécessaire. Il vous est possible d'en obtenir une en vous rendant en mairie si vous ne l'avez pas encore fait.

Le but étant de réduire les déchets et optimiser le tri en permettant par exemple aux sachets, aux sacs plastique ou aux pots de yaourts d'être recyclés.

Conseils pratiques :

Les emballages ne doivent pas nécessairement être lavés avant d'être jetés.

Ils doivent être déposés en vrac dans la poubelle.

Ils peuvent être compactés lors du dépôt.

Attention : Seuls les bacs de la COPLER seront collectés par les agents.

À retenir : le ramassage des poubelles sur la commune de Lay s'effectue les mercredis des semaines impaires.

CONSIGNES POUR LES EMBALLAGES

Embballages plastiques
Bouteilles, bidons et flacons

Embballages cartonnés
Boîtes, briques alimentaires

Embballages métalliques
Boîtes, flacons, bouteilles

NOUVEAU
dès le 1er janvier 2020

POUR LES EMBALLAGES

Pots de yaourt, barquettes en polystyrène, tubes, sacs, sachets et films

Petits emballages métalliques

Les emballages plastiques, métal, cartonnettes, sont à déposer en vrac et vides dans le bac de tri ou PAV emballages www.copler.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site de la COPLER, ou bien contacter le Service Déchets : au 04 77 62 77 75 ou à dechets@copler.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES :

Matard → du mardi au samedi,

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Régny → du mardi au samedi,

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Bienvenue à l'EHPAD Notre Dame



Situé dans la ville de Lay, l'EHPAD Notre Dame accueille des personnes âgées dépendantes toute l'année. En 2019 s'est créée dans l'enceinte de Notre Dame, une unité Alzheimer permettant à quinze résidents d'en bénéficier. Aussi cette année la majorité des résidents ont pu partager des moments jovioux auprès de nombreux artistes locaux. Certains sont allés au restaurant, d'autres ont caressé des petits lapins, ou bien vu un beau spectacle de cirque. Des moments d'échanges entre l'école publique de Lay et l'EHPAD sont prévus, comme l'année dernière, sur plusieurs manifestations.

Nous recherchons des bénévoles tout le long de l'année. Prendre l'air de temps en temps dans notre jardin fleuri ou bien passer un moment autour d'un jeu de société contribuerait au bien-être de nos aînés, pour que nous puissions faire ensemble d'un lieu de vie, un lieu d'envies.



QUINQUENNALE : du 29 août au 6 septembre 2020

Inscrite dans la tradition et dans ses moments forts, elle est depuis 2015, la fête mariale de la paroisse Sainte Anne en val de Gand. Les festivités débuteront le samedi 29 août 2020 en l'église de Symphorien par le spectacle de Vincent Buron : « Elles sont passées par ici ; elle repassera par-là ». Ce spectacle introduira le fil conducteur de notre fête 2020 qui sera : « les femmes dans l'Évangile ».

Samedi 29 août : spectacle : Elles sont passées par ici Elle repassera par-là !

Une veillée conférence, un soir, dans la semaine, autour du thème les femmes dans l'Évangile

Vendredi 4 septembre : Une veillée pénitentielle

Samedi 5 septembre : Concert de musique à l'église de Lay avec l'association Arts Sonores en LAY et rétrospective de la quinquennale.

Dimanche 5 septembre :

- 8H : messe à la chapelle Notre Dame de Lay
- 10h30 : Messe solennelle présidée par l'évêque de Lyon.
- 15h : Procession mariale dans le village de Lay :
- 20h30 : Procession aux flambeaux
- <http://www.quinquennaledelay.fr>



INFOS PRATIQUES

➤ Horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie :

Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h

Le mardi et vendredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h30

Contact : 04 77 64 78 64 ou mairie.lay@copler.fr

➤ Permanence des Elus :

M. le Maire, Jean-Marc GIRAUD, **du mardi au samedi de 11h à 12h30 et sur rendez-vous.**

M. Pierre SALAZARD, adjoint chargé des services techniques et de la voirie, **le mardi de 10h à 11h**

Mme Leitia BERNICAT, adjointe chargée de l'Ecole Publique et du Périscolaire, **le vendredi de 14h30 à 15h30**

M. Jean-Christophe GUILLON, adjoint chargé des finances, **le samedi de 11h à 12h**



LA POSTE

L'agence postale offre les mêmes services que la Poste. Elle vous permet d'affranchir votre courrier, d'envoyer des colis, de venir récupérer des plis recommandés, de retirer de l'espèce, d'acheter des offres mobiles, etc.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30

Le samedi de 9h30 à 12h30

Etat Civil

Naissances

Luce, Marie GARET le 26/02/2019

Thaïs GARIN le 28/06/2019

Soline, Roxane BROCHIER-CENDRE le 04/09/2019

Anaëlle MILLET le 09/09/2019

Manoë IMBERT le 21/09/2019

Décès

Georges CÉNA

Eugène PERRAUD

Jean GUILLARD

Jean-Marc FAURE

Marie-Thérèse CARADO

Félicitations à Fabrice PEYLACHON et Laetitia LEGAY qui se sont mariés le 22 juin 2019 à Lay.